

**POTASSIUM (CARBONATE DE)
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**KALIUM CARBONICUM
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

Kalii Carbonas ad praeparationes homoeopathicas

Le carbonate de potassium pour préparations homéopathiques satisfait aux exigences de la monographie *Potassium (carbonate de)* (1557).

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.